



19 juin et 3 juillet 2026, Chiché et Boismé

Édifices culturels

Acquérir une méthode pour l'entretien et la conservation

Les édifices culturels constituent un patrimoine communal exigeant, dont la conservation repose autant sur un entretien rigoureux que sur une bonne connaissance du cadre réglementaire. Cette formation apporte méthode et outils.

LE CONTEXTE

La gestion des édifices culturels est une responsabilité récurrente pour les communes : entre urgences ponctuelles, travaux lourds et entretien courant, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui relève du bon réflexe quotidien de ce qui engage un budget et une procédure.

Le CAUE des Deux-Sèvres a conçu un guide et un classeur de suivi spécifiquement pensés pour accompagner les élus dans cette démarche : poser un diagnostic, adopter une méthode, et suivre l'état du bâtiment dans la durée. La formation aborde également le cadre juridique – indispensable avant toute intervention – ainsi que le réseau d'acteurs à mobiliser.

Elle se conclut sur la question de l'ouverture et des usages compatibles : un édifice régulièrement fréquenté se conserve mieux.

LES OBJECTIFS

- Identifier les acteurs
- Distinguer les travaux d'entretien des travaux de restauration
- Utiliser et compléter le classeur de suivi du CAUE des Deux-Sèvres
- Apprécier la notion d'usages compatibles et son cadre

Lieux de la formation

La formation se déroulera à la mairie de Chiché. Les exercices auront lieu dans les églises de Boismé et Chiché.

Public

Elus et agents communaux (un binôme est recommandé)

Si vous êtes en situation de handicap, merci de vous adresser à Éric Brochard, référent handicap

Prérequis

Aucun

Modalités et délai d'accès

Inscriptions en ligne :

<https://forms.office.com/e/BMagvJCRUp>

Nombre de participants

La formation est limitée à 12 stagiaires afin que les conditions d'apprentissage soient optimales et les ateliers sur site pertinents. S'il s'avère qu'il y a moins de 6 inscrits, 5 jours avant la session de formation, elle sera annulée.

Horaires

9h30 à 12h30 - 14h00 à 17h30

Durée

14h00

LES INTERVENANTS

Intervenants principaux

- Formatrice: Morgan Le Bot, architecte conseillère, diplôme d'architecte DPLG. 12 ans d'expérience en libéral, 6 ans d'expérience auprès des communes des Deux-Sèvres. Spécialiste des projets sur le patrimoine, elle apporte aux élus ses connaissances du réseau d'acteurs et de la législation pour les aider dans leur prise de décision et leur permettre de suivre les travaux indispensables. Elle dispose également des compétences techniques nécessaires.

Autres intervenants et témoignages

- Éric Brochard, chargé d'études historiques et responsable pédagogique
- Claude Moussolo, curé de la paroisse Saint-Hilaire en bocage

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 : 19 juin 2026

- La matinée sera organisée autour des fondamentaux à connaître : histoire, typologie, architecture, législation, acteurs et aides financières.
- L'après-midi, les stagiaires prendront connaissance du contenu du classeur de suivi et d'entretien dans un premier temps. Ensuite, ils iront observer une église pour repérer les désordres éventuels et apprendre comment reporter leurs observations dans les fiches de suivi.

Jour 2 : 3 juillet 2026

- Le matin, à partir de l'exemple de la veille, les stagiaires verront comment organiser leurs fiches de suivi et compléter le classeur. Une deuxième mise en situation en groupe permettra de confirmer l'acquisition de la méthode.
- L'après-midi sera consacrée à l'utilisation, autre que culturelle, des édifices : rappel des différentes procédures et présentation d'exemples concrets.

Pour les séquences d'atelier sur site, les stagiaires devront être munis d'un appareil photo ou d'un smartphone.

Démarche et moyens

Apport théorique (méthode expositive)

Ateliers in-situ (méthodes interrogative et active)

Mise en situation sur site (méthode active)

Évaluation des acquis

Questionnaire de préformation envoyé aux stagiaires pour adapter le déroulement pédagogique.

Échanges, quizz et exercices sur site en groupe pour mesurer les acquis.

Feuille d'émargement par demi-journée de présence fournie en fin de formation et attestation de fin de formation si l'apprenant a bien assisté à la totalité de la session.

Dossier remis

Supports des experts.

Documents sélectionnés par les experts en rapport avec la formation.

Documents d'accompagnement des outils présentés.

Coût

300 euros par stagiaire. Les élus pourront financer cette formation par Mon compte formation - Élu. La formation est gratuite pour les agents accompagnés par un élu.

Pause déjeuner

Libre ou réservation avec le CAUE (35 euros pour les 2 repas)

Contact administratif

Éric Brochard - 05 49 28 06 28
e.brochard@caue79.fr

Responsable de la formation

Eric Brochard